



ÉTUDE PATRIMONIALE DE LA RUE DU VIGNOBLE, QUÉBEC

Rapport final | Février 2017

Entente de
développement culturel



CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée par la firme de consultants en patrimoine et architecture Patri-Arch, pour la Division de l'architecture et du patrimoine du Service de l'aménagement et du développement urbain de la Ville de Québec dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec.

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

MARTIN DUBOIS

Chargé de projet, recherches, photographie, rédaction du rapport, recommandations

CATHERINE VALLIÈRES ET MARIE-ÈVE FISET

Recherches documentaires, historique du secteur, analyse et évaluation patrimoniale des propriétés, photographies

GUY MONGRAIN ET SOPHIE IMBEAULT

Chaînes de titres, historique des propriétés

À moins d'avis contraire, les photographies récentes contenues dans le rapport ont été prises par l'équipe de Patri-Arch.

PATRI-ARCH INC.

Siège social

1365, rue Frontenac, Québec (Québec) G1S 2S6

Téléphone : (418) 648.9090

Courriel : info@patri-arch.com

Site internet : www.patri-arch.com

Québec, février 2017

REMERCIEMENTS

L'équipe de Patri-Arch tient à remercier Odile Roy, Hélène Nadeau et Benoît Fiset, de la Division de l'architecture et du patrimoine du Service de l'aménagement et du développement urbain de la Ville de Québec, pour leur soutien tout au long de l'étude. Nous tenons aussi à remercier Marc-André Bluteau et René Cloutier de la Société d'histoire de Charlesbourg, de même que son personnel, ainsi que M. Édouard Kelly pour leur précieuse collaboration.

DROITS D'AUTEUR

Patri-Arch cède à la Ville de Québec les droits d'utilisation pour l'ensemble des textes, des photographies et des illustrations réalisés dans le cadre de cette évaluation patrimoniale. La Ville de Québec s'engage pour sa part à ce que toutes les dispositions relatives au respect des droits d'auteur des documents qu'elle utilise soient respectées. Advenant l'utilisation pour des fins de publications (impressions ou web) de textes, photographies et illustrations réalisés par Patri-Arch dans le cadre du présent mandat, la mention « © Patri-Arch » doit se retrouver en tout temps dans les crédits associés aux textes et dans la légende accompagnant chacune des photographies et illustrations.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS CETTE ÉTUDE

AVQ	Archives de la Ville de Québec, Québec
BAC	Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Québec
IBC	Inventaire des biens culturels, Québec
SATVQ	Centre de documentation du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec
SHC	Société d'histoire de Charlesbourg

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
Description du mandat	7
Méthodologie	7
ANALYSE HISTORIQUE	9
Les Jésuites, la seigneurie Notre-Dame-des-Anges et le village du Trait-Carré de Charlesbourg	9
Jean Talon et ses trois bourgs.....	11
Le rang de la Commune.....	11
Charlesbourg devient une banlieue de Québec.....	13
ANALYSE ARCHITECTURALE	19
Un bouquet de maisons anciennes	19
1. Maison Maurice Déry, 1530, rue Maurice-Déry.....	22
2. Maison Kelly, 1566, rue du Vignoble.....	24
3. Maison Auguste-Proteau, 1586, rue du Vignoble	26
4. Maison Joseph-Déry, 1625, rue du Vignoble.....	28
5. Maison Camille-Proteau, 1654, rue du Vignoble	30
6. Maison Louis-Paradis, 1712, rue du Vignoble	32
7. Maison du 1748, rue du Vignoble.....	34
8. Maison Édouard-Bélanger, 1760, rue du Vignoble	36
9. Maison du 1778, rue du Vignoble.....	38
10. Maison François-Xavier-Bédard, 1856, rue du Vignoble.....	40
11. Maison Théophile-Bédard, 1892, rue du Vignoble.....	42
12. Maison Héliodore-Bédard, 1850, rue du Vignoble.....	44
13. Maison Roméo-Drouin, 2000, rue du Vignoble	46
ANALYSES URBAINE ET PAYSAGÈRE	49
La rue du Vignoble	49
ÉVALUATION PATRIMONIALE	53
Valeur d'âge et intérêt historique	53
Valeur d'usage	53
Valeur d'art et d'architecture	53
Valeur d'authenticité	53
Valeur de position	53
Valeur patrimoniale d'ensemble	53
RECOMMANDATIONS	55
BIBLIOGRAPHIE	57

INTRODUCTION

DESCRIPTION DU MANDAT

Cette étude patrimoniale sectorielle consacrée à la rue du Vignoble fait partie d'un mandat plus large consistant à caractériser le patrimoine bâti de l'ensemble de l'arrondissement de Charlesbourg. Comme pour l'étude d'ensemble qui touche les aspects historique, architectural et paysager, l'étude patrimoniale de la rue du Vignoble vise à déterminer l'intérêt patrimonial de cet ancien rang apparu dès la fin du 17^e siècle. En raison de la concentration importante de maisons anciennes et de bâtiments agricoles sur cette rue qui sont menacés par le développement urbain actuellement en cours, la Ville de Québec souhaitait, avant même le dépôt de l'étude d'ensemble du patrimoine bâti de l'arrondissement de Charlesbourg, connaître les mesures à prendre pour mieux protéger les composantes patrimoniales de la rue du Vignoble.

À la date du dépôt de ce rapport, les recherches complètes sur chacun des bâtiments de la rue du Vignoble ainsi que leurs chaînes des titres ne sont pas tout à fait complétées. Il se peut donc que des précisions supplémentaires, notamment à propos des dates ou des périodes de construction ainsi que de la dénomination des maisons, soient ajoutées plus tard à la base de données du patrimoine de la Ville de Québec qui deviendra la référence en la matière.

MÉTHODOLOGIE

Les recherches documentaires ont été multiples concernant ce mandat. Les principales sources consultées ont été la Société d'histoire de Charlesbourg, le Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec ainsi que le Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Quelques publications et sites Internet ont également été consultés.

Une visite du sur place a permis de photographier l'ensemble des bâtiments patrimoniaux du secteur et de procéder à une analyse paysagère du lieu. Étant donné la période de l'année (février) où ont été fait les relevés, d'autres photographies seront reprises au printemps afin d'alimenter la base de données en patrimoine de clichés de meilleure qualité.

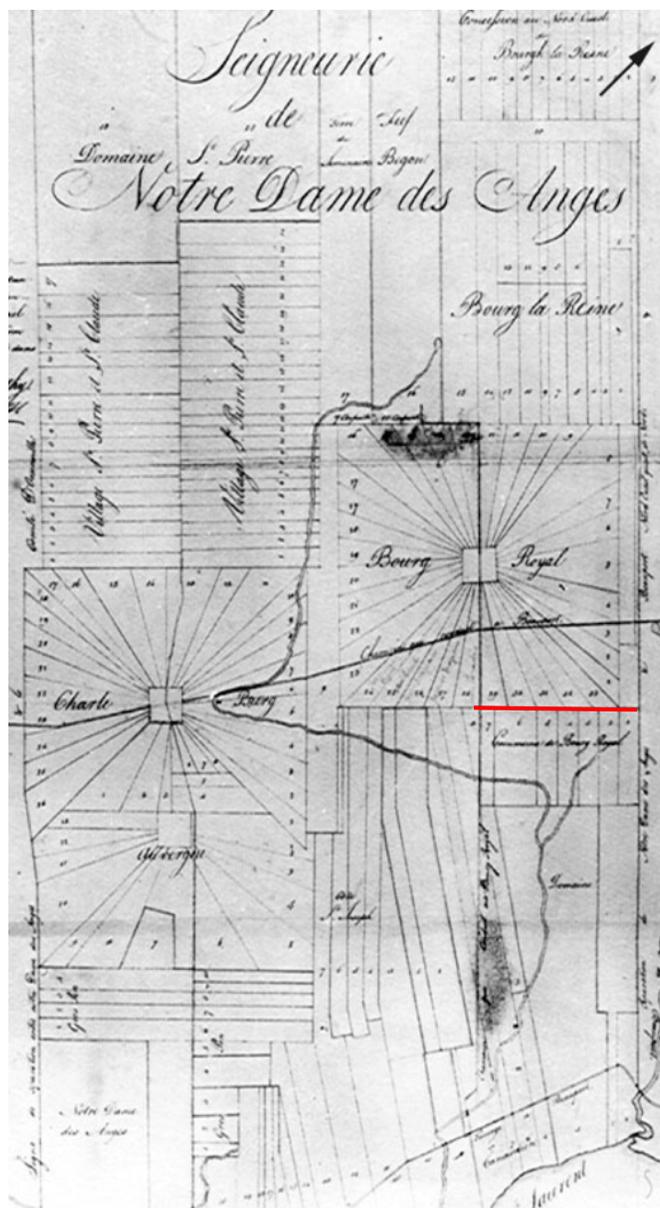
À partir des données recueillies lors des recherches et des travaux sur le terrain, des analyses historique, architecturale et paysagère ont ensuite été rédigées et illustrées dans le présent rapport. Une évaluation patrimoniale d'ensemble a ensuite permis de faire ressortir l'intérêt patrimonial de la rue du Vignoble. Enfin, des recommandations de conservation et de mise en valeur ont été énoncées.

LES JESUITES, LA SEIGNEURIE NOTRE-DAME-DES-ANGES ET LE VILLAGE DU TRAIT-CARRE DE CHARLESBOURG

Le 10 mars 1626, la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges est concédée aux Jésuites par Henri de Lévy, duc de Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France. Il s'agit alors d'une vaste terre sauvage et boisée comprenant une lieue de front (3,1 km) sur quatre lieues de profondeur (12,4 km). La seigneurie s'étend à l'ouest au ruisseau Saint-Michel et à l'est à la rivière Sainte-Marie (ou Beauport). La limite sud s'arrête au fleuve Saint-Laurent (figure 1). Les premières terres sont octroyées vers 1650 le long des cours d'eau, soit près du fleuve et des rivières Saint-Charles et Lairet.

Dans les années 1660, les Jésuites entreprennent le peuplement de l'intérieur de leur seigneurie. Dans la partie plus au nord, correspondant au territoire de l'actuel arrondissement de Charlesbourg, ils choisissent la première terrasse dominant la rivière Saint-Charles pour y établir un bourg afin de se conformer à l'édit royal de 1663 ordonnant aux habitants de se regrouper en « bourgs ou en bourgades » afin, notamment, d'assurer leur défense contre les incursions meurtrières iroquoises. Le bourg permet aussi de centraliser les services et d'éviter l'étalement rural propre au système de lotissement en rang jusqu'alors préconisé par les compagnies en charge du développement de la colonie.

Entre les 22 et 28 février 1665, environ trente lots sont concédés par les Jésuites, selon un modèle bien précis et inusité en Nouvelle-France : le plan radial. Probablement conçu par les Jésuites ou par Jean Bourdon, premier ingénieur et arpenteur de la Nouvelle-France, il s'inspire de villages en Europe et aux États-Unis, notamment en Pennsylvanie. Ce modèle prévoit un carré défriché d'une superficie de



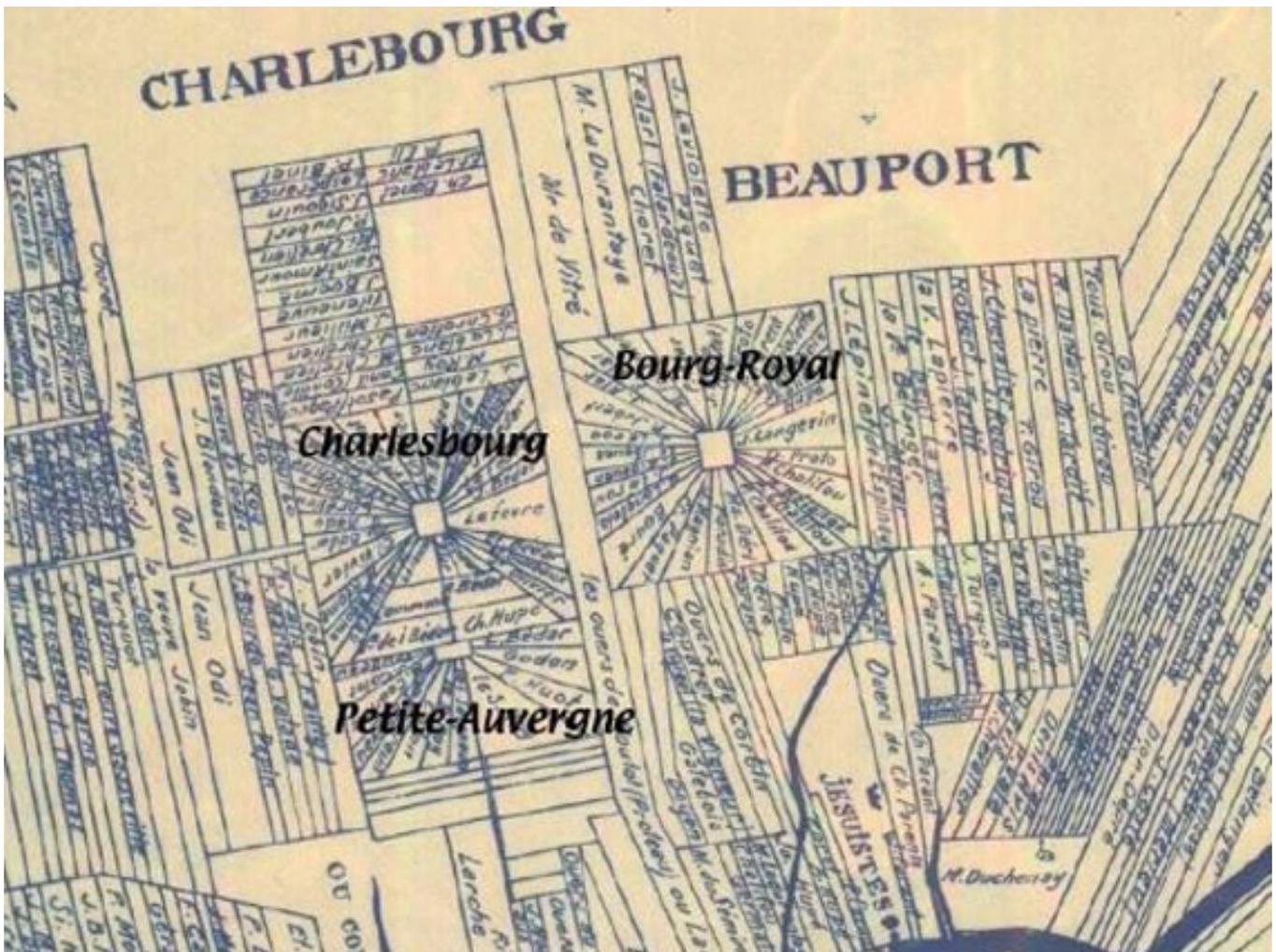
1. Détail du *Plan de la Seigneurie Notre-Dame-des-Anges* dressé par Ignace Plamondon, le 13 mars 1754. Source : *Charlesbourg, d'hier à aujourd'hui*, p. 2 ; ANQQ, série Biens des Jésuites, no 58.

25 arpents, localisé au centre du lotissement, dont cinq arpents sont réservés au noyau institutionnel composé d'une église, d'un presbytère et d'un cimetière. Les terres situées autour du carré sont

utilisées comme pâturage commun pour les bestiaux de ferme. Cet espace est nommé la « commune ». Le chemin qui la ceinture est désigné « trait-carré ». Les terres des habitants s'accrochent à ce chemin et se déploient en forme de rayons, d'où le nom de « plan radial ». Les résidences et les bâtiments de ferme sont construits près de la voie publique. Le principal avantage de ce type d'implantation est que tous les habitants et le bétail sont regroupés au village, ce qui assure une

sécurité contre des attaques amérindiennes, tout en favorisant l'entraide entre les habitants.

Le peuplement du village de Charlesbourg est bien entamé puisque l'année suivante, 112 habitants y sont recensés. Forts de leur succès, les Jésuites créent un deuxième bourg au sud du premier, la Petite-Auvergne, sur le même modèle que le précédent, mais le manque d'espace ne permet ici de ne former qu'un demi-bourg (figure 2).



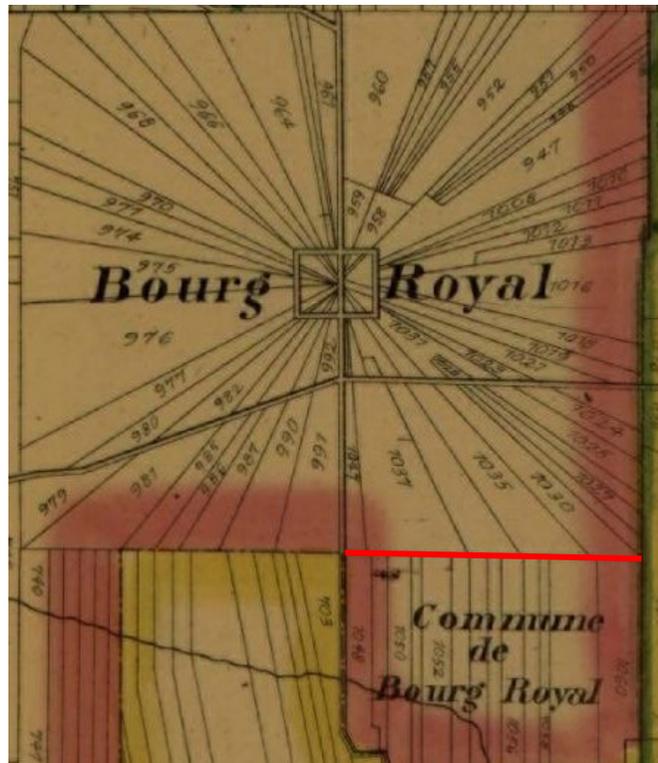
2. Carte de Gédéon de Catalogne, 1709. Source :

<http://www.archeogeographie.org/index.php/index.php?rub=formation/exos/corriges/quebec> [page consultée le 2017-01-31]

JEAN TALON ET SES TROIS BOURGS

L'intendant Jean Talon arrive à Québec en septembre 1665 avec des instructions bien précises qu'il ne tardera pas à appliquer : poursuivre les volontés royales de créer des villages dans la vallée du Saint-Laurent. Talon s'inspire du plan de lotissement radial implanté par les Jésuites pour projeter la formation de trois bourgs dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. À cet effet, des terres situées à l'est des villages de Charlesbourg et de Petite-Auvergne sont expropriées au nom du roi. Talon prévoit y établir trois villages : Bourg-Talon, Bourg-La-Reine et Bourg-Royal. De ces trois bourgs, Bourg-Talon demeure à l'état de projet, Bourg-La-Reine sera développé sur le modèle du rang tandis que Bourg-Royal se concrétise dans sa forme d'origine.

Bourg-Royal, aujourd'hui mieux connu sous le nom de carré De Tracy, est conçu à quelques kilomètres à l'est du village de Charlesbourg (figure 2). En 1666, des défrichements partiels y sont effectués par des ouvriers sous les ordres de Talon pour établir une commune et défricher quelques arpents de terre destinés aux nouveaux arrivants. Fidèle au plan radial, le centre du bourg est de forme carré, prêt à accueillir un noyau institutionnel, commercial et religieux. L'intendant fait aussi construire un moulin à vent pour la farine et trace une route qui part des environs du Bourg-Royal et descend vers le sud pour joindre la ville de Québec. Il s'agit de l'actuelle avenue du Bourg-Royal. Dans la planification du Bourg-Talon demeuré à l'état de projet, Talon prévoit un espace pour une terre communale. Cette réserve de terres est le seul aspect à avoir été retenu de ce projet et est longtemps connue sous le nom de « Commune de Bourg-Royal » (figure 3).



3. Extrait du plan d'Hopkins, 1879. Le trait en rouge correspond au rang de la Commune. Source : BANQ. http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/pleinecran.xsp?view=CARTES_PLANS/174243/174243_54.tif&id=0000174243&mention [page consultée le 2017-01-31]

LE RANG DE LA COMMUNE

Jean Talon décède en France le 29 avril 1694. Quatre ans plus tard, veillant à leurs intérêts, les Jésuites réussissent à reprendre possession des terres que leur avait dérobées Talon 30 ans auparavant. Ils n'auront cependant pas attendu la reprise officielle de leurs terres pour lotir une partie de territoire exproprié demeurée vacante en traçant un chemin qui sépare le Bourg-Royal de la Commune. Il s'agit d'un nouveau rang baptisé sous le nom de *Commune du Bourg-Royal*, plus tard raccourci en celui de *rang de la Commune* (aujourd'hui rue du Vignoble). Les Jésuites

concèdent huit terres le long de ce rang entre 1695 et 1696. Le premier habitant du rang, Michel Proteau, ne s'y installe cependant qu'en 1706.

Les Proteau sont bientôt imités par d'autres familles comme les Déry, les Paradis et les Bédard. Ces colons érigent leur habitation au sud du rang de la Commune, car l'espace au nord du chemin est occupé par le fond des terres triangulaires du Bourg-Royal qui appartiennent à d'autres propriétaires. Vers 1825, le rang de la Commune compte quatre ou cinq maisons (figure 4). En 1861, on dénombre huit demeures dont une construite au nord de la route, celle de Joseph Déry.

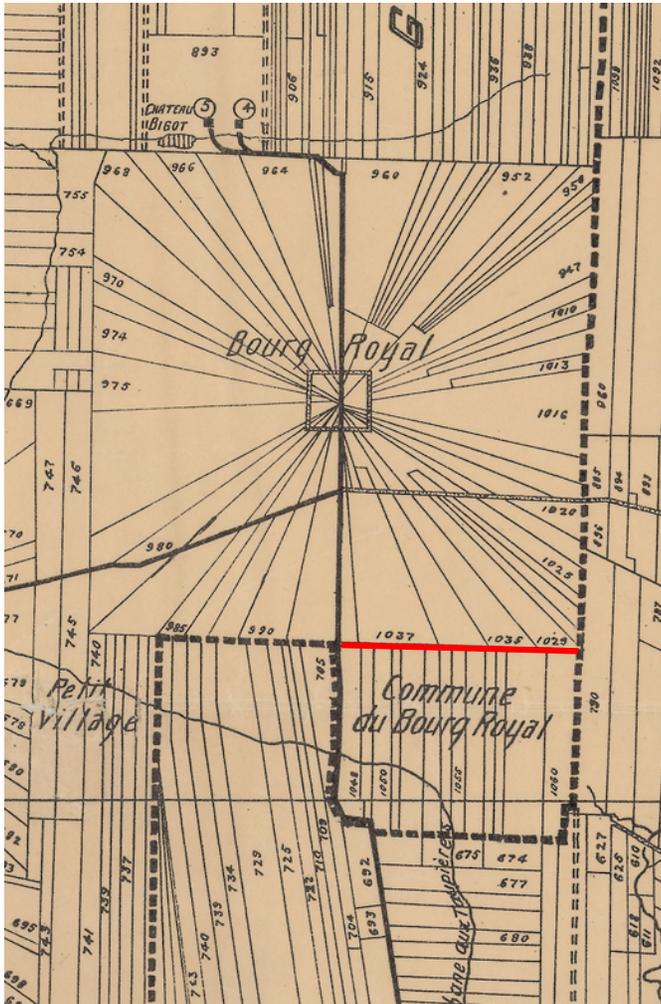
Le secteur se présente alors comme un rang de campagne, commun à bien des villages du Québec d'alors, ponctué de maisons construites aux 18^e et 19^e siècles (figures 5 et 6) qui sont entourées de bâtiments secondaires de bois. Cet environnement rural du rang de la Commune, caractérisé par de vastes parcelles cultivées et des arbres vénérables au bord de la route, perdurera encore pendant des décennies.

Les terres y sont très favorables à la culture. Les habitants de ce rang sont généralement des cultivateurs, maraîchers ou laitiers. Étant près de l'accès menant à la ville de Québec, ils livrent le lait à domicile et vendent leurs légumes aux marchés de la ville.



4. Carte de John Adams de 1822 montrant le rang de la Commune avec quelques fermes implantées du côté sud.
Source : BAC.

http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&rec_nbr=3772265&lang=fr
[page consultée le 2017-01-31]



5. Le Bourg-Royal et la Commune de Bourg-Royal en 1903.
Source : A.E. Courchesne, 1903. Fourni par SATVQ.



6. Maison d'Eugène Bédard sur le rang de la Commune en 1944. Source : BAnQ.

http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201701271019271049&p_centre=03Q&p_classe=E&p_fonds=6&p_numunide=869047 [page consultée le 2017-01-31]

CHARLESBOURG DEVIENT UNE BANLIEUE DE QUEBEC

En 1917 naît la municipalité de Charlesbourg-Est qui regroupe les secteurs de Bourg-Royal, de Bourg-la-Reine, du Château Bigot et le rang de la Commune (rue du Vignoble). En 1951, Noëlla Lajoie-Kelly fait pression auprès de la municipalité de Charlesbourg-Est pour faire changer le nom du rang de la Commune. Celui-ci est rebaptisé rue des Érables en raison des grands arbres bordent le rang. À l'occasion de l'harmonisation des noms de rues en 2006, le toponyme des Érables, présent à de nombreux endroits dans la ville, est remplacé par du Vignoble, car un vignoble avait élu domicile sur cette rue depuis 1983.



7. Photographie aérienne de 1948 où l'on distingue le rang de la Commune (actuelle rue du Vignoble) dans un environnement encore tout à fait agricole. Source : Université Laval, fourni par le SATVQ.



8. Photographie aérienne de 1965 où le rang de la Commune (alors appelé rue des Érables, et actuellement rue du Vignoble) encore tout à fait agricole. Source : SATVQ.

Dans les années 1950 et 1960, l'étalement urbain de Québec atteint Charlesbourg. Pendant encore un temps, le territoire conserve des zones essentiellement boisées au nord et agricoles au sud. Les années 1970 s'accompagnent toutefois d'une première véritable vague de densification résidentielle. Les nouvelles rues ont la particularité de suivre le plan radian initial. Pour ce qui est du territoire de l'ancien Bourg-Royal, elles convergent vers le Carré de Tracy, lequel est traversé par l'avenue du Bourg-Royal (figure 9). En 1976, les municipalités de Charlesbourg-Est, de Notre-Dame-des-Laurentides, d'Orsainville et de la cité de Charlesbourg sont fusionnées pour devenir la ville de Charlesbourg.



9. Photographie aérienne de 1983 montrant les développements domiciliaires au nord du Bourg-Royal (carré de Tracy) qui respectent le plan radial d'origine. Source : Ville de Québec.

La densification urbaine au nord de la rue du Vignoble à partir des années 1980 a nécessité l'ouverture de nouvelles rues et la subdivision des terres ancestrales (figure 10). À noter toutefois que le tracé du rang de la Commune a peu changé depuis son implantation en 1695 si ce n'est qu'après 1948, il est allongé à l'ouest de l'avenue du Bourg-Royal pour ensuite traverser, sur plusieurs centaines de mètres, une succession de terres agricoles. Même si les terres au sud de la rue du Vignoble sont encore en culture, de nouvelles constructions sont venues peu à peu s'insérer à travers les vieilles fermes. Le caractère champêtre de l'endroit est toutefois préservé pendant un temps. Avec ses champs, ses maisons ancestrales et ses arbres vénérables, la rue du Vignoble demeure, jusqu'au début des années 2000, représentative du Charlesbourg rural d'autrefois.

Charlesbourg est à son tour fusionnée avec d'autres municipalités à la ville de Québec en 2002 pour former une nouvelle grande ville. Charlesbourg en devient alors l'un des six arrondissements. Le territoire de Charlesbourg continue de s'urbaniser jusqu'à aujourd'hui. D'ailleurs, sur la rue du Vignoble, les terres au sud de l'ancien chemin commencent à être loties pour de la construction résidentielle en bordure de rue, alors que les terres conservent leur zonage agricole.



10. Photographie aérienne de 2014 où l'on constate que tout le nord de la rue du Vignoble est développé. Le front sud de la rue commence également à se densifier malgré la persistance des terres agricoles. Source : Ville de Québec

UN BOUQUET DE MAISONS ANCIENNES

La rue du Vignoble comporte plus d'une douzaine de maisons anciennes ainsi que des bâtiments agricoles qui ont survécu jusqu'à aujourd'hui à la densification urbaine. Même si ces propriétés sont de nos jours intercalées à travers un cadre bâti plus récent, altérant par le fait même le caractère agricole et champêtre du lieu, ces maisons ont pour la plupart conservé leurs formes anciennes héritées des 18^e et 19^e siècles. On retrouve quelques beaux exemples de maisons de transition franco-québécoise et de maisons traditionnelles québécoises d'influence néoclassique en pierre, en brique ou en bois, ainsi que quelques maisons à mansarde datant de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e. Quant aux bâtiments agricoles, de plus en plus rares, ils sont également d'architectures et d'époques variées. Le présent chapitre analyse chacune des 13 propriétés anciennes de la rue du Vignoble pour lesquelles des chaînes de titres ont été produites, ainsi qu'une évaluation patrimoniale.

Maisons de transition franco-québécoise

Les plus anciennes maisons toujours existantes de la rue du Vignoble datent probablement de la fin du 18^e siècle et du début du 19^e alors que les modes de construire sont encore hérités du Régime français. Même après la Conquête de 1759-1760, les traditions françaises de construire persistent un bon moment avant que l'influence britannique s'impose. Deux (2) maisons possèdent certaines caractéristiques des maisons d'esprit français bien que leur toiture s'apparente davantage au modèle de la maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique, ce qui en fait des maisons de transition franco-québécoise. En effet, le 1856 et le 1950, rue du Vignoble, deux maisons en pierre, ont un rez-de-chaussée trapu bien assis au sol, ce qui est une disposition typique des maisons du 18^e siècle. Leurs toitures et leur décor ont pour leur part été influencés par les nouvelles modes britanniques. Comme la plupart des maisons anciennes de la rue, leur façade principale était à

l'origine orientée vers le sud, tournant ainsi le dos au chemin.

Maisons traditionnelles québécoises

Si on exclut les deux (2) maisons précédentes ayant des traits de l'architecture de transition franco-québécoise, nous retrouvons sept (7) maisons traditionnelles québécoises sur la rue du Vignoble (sur 13 maisons). Trois (3) seraient en pierre, une est en brique et trois (3) sont vraisemblablement en bois pièce-sur-pièce. Ces maisons sont pour la plupart très représentatives de ce modèle avec leur toit en forme d'accent circonflexe avec larmier retroussé, leurs ouvertures traditionnelles et leur composition ainsi que leur ornementation néoclassique. Elles sont en général assez bien conservées, sauf deux (2) d'entre elles dont le volume a été modifié du côté de la rue : le 1778 et le 2000, rue du Vignoble.

Maisons à mansarde

Quatre (4) maisons plus récentes, construites entre 1875 et 1920, sont de modèle à mansarde. D'influence Second Empire, ces maisons au toit mansardé à deux (2) versants conservent la majorité de leurs composantes d'origine : brisis et terrassons revêtus de tôle traditionnelle, revêtement en planches ou en bardeaux de bois, portes et fenêtres traditionnelles, ornementation néoclassique (chambranles, planches cornières).

Bâtiments secondaires

En plus des résidences principales, une quinzaine de bâtiments secondaires d'intérêt de la rue du Vignoble sont analysés dans le cadre de l'inventaire du patrimoine bâti de l'arrondissement de Charlesbourg. Il s'agit pour la plupart de granges-étables et de hangar traditionnels en bois datant probablement de la fin du 19^e ou de la première moitié du 20^e siècle. D'architecture simple et fonctionnelle, ces bâtiments sont typiques des paysages ruraux québécois.

#	Adresse civique	Dénomination	Matériau structure	Courant architectural	Bâtiments sec. d'intérêt
1	1530, rue Maurice-Déry	Maison Maurice-Déry	Pierre	Québécoise	1
2	1566, rue du Vignoble	Maison Kelly	Bois	Québécoise	3
3	1586, rue du Vignoble	Maison Auguste-Proteau	Bois	Mansarde	3
4	1625, rue du Vignoble	Maison Joseph-Déry	Brique	Québécoise	
5	1654, rue du Vignoble	Maison Camille-Proteau	Bois	Mansarde	2
6	1712, rue du Vignoble	Maison Louis-Paradis	Bois	Québécoise	2
7	1748, rue du Vignoble		Bois	Mansarde	1
8	1760, rue du Vignoble	Maison Édouard-Bélanger	Bois	Mansarde	1
9	1778, rue du Vignoble		Pierre	Québécoise	1
10	1856, rue du Vignoble	Maison François-Xavier-Bédard	Pierre	Franco-québécoise	1
11	1892, rue du Vignoble	Maison Théophile-Bédard	Pierre	Québécoise	
12	1950, rue du Vignoble	Maison Héliodore-Bédard	Pierre	Franco-Québécoise	
13	2000, rue du Vignoble	Maison Roméo-Drouin	Bois	Québécoise	1

1. MAISON MAURICE-DÉRY 1530, RUE MAURICE-DÉRY

La maison Maurice-Déry, sise au 1530, rue Maurice-Déry possède une valeur patrimoniale supérieure en termes d'âge, d'histoire et d'usage. Ses valeurs d'usage et d'architecture sont bonnes alors que ses valeurs de position et d'authenticité sont faibles. À la lumière de cette évaluation, la valeur patrimoniale globale est bonne.

Valeur d'âge et intérêt historique

La maison bâtie en pierre possède une valeur patrimoniale supérieure quant à son âge et à son histoire. Elle aurait été construite vers 1874 dans le rang de la Commune qui constitue l'un des lieux d'occupation les plus anciens de Charlesbourg après le Trait-Carré et le Bourg-Royal (carré de Tracy). Cet ancien chemin a conservé son caractère agricole jusqu'au début du 21^e siècle.

La maison est intimement liée à une seule et même famille de cultivateurs, les Déry, qui fait partie des familles-souches de Charlesbourg.

Valeur d'usage

La résidence est une ancienne maison de ferme qui a toujours conservé sa fonction résidentielle d'origine. Elle est toujours fonctionnelle et habitée.

Il est à noter que la maison faisait autrefois partie d'un ensemble de ferme comprenant plusieurs bâtiments secondaires destinés aux activités agricoles. Il ne reste plus qu'un hangar qui se trouve maintenant sur la propriété voisine (au numéro 1536).

En ce qui concerne l'ensemble des rues Maurice-Déry et du Vignoble (ancien rang de la Commune), elle comporte encore plusieurs maisons de ferme mais le caractère agricole du lieu a été altéré de façon importante en raison du développement résidentiel considérable que connaît le secteur depuis quelques décennies.



Maison Maurice-Déry, 1530, rue Maurice-Déry. C'est la façade arrière (nord) qui est dorénavant face à la rue.



Maison Maurice-Déry en 1970. Façade sud qui donnait autrefois sur la rue du Vignoble.



Façade arrière de la maison Maurice-Déry qui donne dorénavant sur la rue Maurice-Déry.

Valeur d'art et d'architecture

La maison Maurice-Déry est typique du modèle de la maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique qui a dominé le paysage ruraux et villageois du Québec entre les années 1820 et 1880. Ce modèle tire son origine à la fois des constructions de tradition française par sa volumétrie générale au toit à deux versants, de l'architecture néoclassique britannique par sa composition symétrique et la présence d'ornementation classique et d'une galerie, et d'une adaptation aux conditions climatiques rigoureuses par le prolongement du larmier et sa surélévation par rapport au sol. Ainsi est né de toutes ses influences un modèle bien adapté au Québec qui est en quelque sorte le modèle vernaculaire de l'habitation québécoise. Cette maison a la particularité d'être construite en pierre, ce qui est plutôt rare à Charlesbourg où les maisons de cette époque sont davantage bâties en bois, et parfois en brique.

Donc, typique et représentative d'un modèle bien défini, la maison possède une bonne valeur d'architecture. Construite sans architecte, selon la tradition, cette maison est représentative de son époque sans constituer un exemplaire rare ou unique.

Valeur d'authenticité

La maison est dans un état physique satisfaisant, mais possède un état d'authenticité faible par rapport à son état d'origine. En effet, la maison a subi plusieurs transformations à l'extérieur qui altèrent son intégrité générale. Tout d'abord, la façade avant qui donnait jadis sur la rue du Vignoble est devenue la façade arrière avec l'ouverture de la rue Maurice-Déry en 1971. La maison a été agrandie vers l'est à l'emplacement d'une ancienne remise. Le crépi a été enlevé pour laisser la pierre à nue ainsi que le bardeau de bois

dans les murs pignons. Un balcon est une galerie couverte ont été ajouté à l'arrière de la maison. Ces modifications à la fois au bâtiment et à son environnement confèrent une valeur d'authenticité faible à cette demeure.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les vieilles maisons sont implantées de façon traditionnelle, à bonne distance du chemin, et entourées de dépendances agricoles. Toutefois, les bouleversements urbains survenus dans les dernières décennies au nord de la rue du Vignoble et la construction de nombreuses résidences neuves entre et devant les maisons anciennes, ont fortement modifié l'environnement et contribué à diluer le caractère agricole du lieu. La maison a donc une faible valeur de position.

Bâtiment secondaire

Le hangar sis derrière la maison du 1536, rue Maurice-Déry possède une valeur patrimoniale supérieure en termes d'âge, d'architecture et d'authenticité. En contrepartie sa valeur d'usage et de position sont faible. À la lumière de cette évaluation, la valeur patrimoniale globale est bonne.



Ancien bâtiment secondaire aujourd'hui situé derrière la maison du 1536, rue Maurice-Déry.

2. MAISON KELLY

1566-1568, RUE DU VIGNOLE

La maison Kelly, sise au 1566, rue du Vignoble possède une valeur patrimoniale supérieure en termes d'âge, d'histoire et d'architecture, alors que ses valeurs d'usage, d'authenticité et de position sont bonnes. À la lumière de cette évaluation, la valeur patrimoniale globale est supérieure.

Valeur d'âge et intérêt historique

La maison aurait été construite entre 1817 et 1828 sur des fondations datant de 1754, ce qui la classe parmi les maisons les plus anciennes du secteur de la rue du Vignoble. La maison aurait été bâtie par Jacques Proteau le Cadet, l'une des familles fondatrices du rang de la Commune. En 1941, John Kelly et Noëlla Lajoie achète la propriété de Joseph Gauthier.

Valeur d'usage

La résidence est une ancienne maison de ferme qui a toujours conservé sa fonction résidentielle d'origine. Elle est toujours fonctionnelle et habitée. La maison est toujours entourée de bâtiments secondaires, certains servant à abriter de petits animaux de fermes comme des chèvres, des oies ou des lapins; alors que d'autres, plus récents, servent à abriter une collection de maquettes des maisons ancestrales de la rue du Vignoble.

Valeur d'art et d'architecture

La maison Kelly est typique de la maison néoclassique québécoise qui s'implante massivement dans le milieu rural et villageois à Québec tout au long du 19^e siècle. Elle se distingue par la symétrie de sa façade principale, sa toiture à deux versants droits recouverte de tôle à la canadienne, de sa galerie surmontée d'un toit en appentis, de sa lucarne centrale à pignon; de ses fenêtres à battants à grands carreaux en bois ainsi que ses chambranles. La maison Kelly possède une valeur d'architecture supérieure.



Maison Kelly, 1566, rue du Vignoble.



Maison Kelly, en 1970.



Maison Kelly, en 1970.

Valeur d'authenticité

La résidence a subi plusieurs rénovations au cours des années. En effet, le parement extérieur des façades a été changé pour des matériaux modernes, tout comme les fenêtres des lucarnes et des murs pignons. La cuisine d'été a été entièrement refaite au début des années 1990. Malgré tout, la maison conserve sa volumétrie générale, sa galerie, sa toiture en tôle à la canadienne et des fenêtres traditionnelles au rez-de-chaussée. Elle possède ainsi une bonne valeur d'authenticité.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons anciennes sont implantées de façon traditionnelle le long du chemin avec plus ou moins de marge de recul. De plus, la maison Kelly conserve encore plusieurs bâtiments agricoles anciens. Malgré les bouleversements urbains survenus dans les dernières décennies sur la rue du Vignoble et la construction de nombreuses résidences neuves à proximité, la maison conserve une bonne valeur de position.

Bâtiments secondaires

La maison Kelly comporte quelques bâtiments secondaires d'intérêt variable.



Bâtiment secondaire de la maison Kelly, 1566, rue du Vignoble.



Bâtiments secondaires de la maison Kelly.



Bâtiment secondaire de la maison Kelly.

3. MAISON AUGUSTE-PROTEAU 1586, RUE DU VIGNOLE

La maison Auguste-Proteau possède une valeur supérieure en termes d'âge et d'histoire, d'usage, d'architecture, d'authenticité et de position. À la lumière de cette évaluation, la valeur patrimoniale globale est supérieure.

Valeur d'âge et intérêt historique

La résidence présente une valeur d'âge et un intérêt historique qui sont liés à sa construction dans le dernier quart du 19^e siècle ainsi qu'à l'unique famille qui l'a habitée, les Proteau. La terre appartient à Jacques Proteau en 1871 et son fils Auguste va s'établir sur les lots 1050, 1051 et 1052. Auguste Proteau est le premier maire de Charlesbourg-Est de 1917 à 1921. Ce dernier lègue sa propriété à son fils Omer. En 2017, c'est la succession d'Omer Proteau qui gère la ferme. La valeur d'âge et d'histoire est donc supérieure.

Valeur d'usage

La résidence est une maison de ferme qui a toujours conservé sa fonction d'origine. Elle est fonctionnelle et habitée. De plus, elle est toujours entourée de ses nombreux bâtiments secondaires essentiels à l'exploitation agricoles : hangar, garage, grange-étable, remise, etc. qui sont pour la plupart encore en fonction sur la dernière ferme en activité de la rue du Vignole. De ces faits, la valeur d'usage de la propriété est supérieure.

Valeur d'art et d'architecture

La maison Proteau est typique de la maison à mansarde, modèle très en vogue en milieu rural et villageois au Québec entre 1870 et 1920. Construite à la fin du 19^e siècle, la résidence a préservé la majorité de ses composantes d'origine ou traditionnelles, telles que la toiture mansardée à deux versants en tôle pincée percée de lucarnes à pignon, un revêtement mural en planches et en bardeaux de bois, des fenêtres à battants à grands



Maison Auguste-Proteau, 1586, rue du Vignole.



Maison Auguste-Proteau, 1586, rue du Vignole.



Maison Auguste-Proteau, 1586, rue du Vignole.

carreaux en bois, une porte traditionnelle en bois et vitrage ainsi qu'une ornementation simple et modeste en bois (chambranles et planches cornières). La valeur d'architecture de la maison Auguste-Proteau est supérieure.

Valeur d'authenticité

La résidence a une valeur d'authenticité supérieure. En effet, la majorité de ses composantes d'origine ou traditionnelles sont toujours en place. Au cours du 20^e siècle, un garage a été annexé à la maison, ce qui constitue la seule altération visible.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons anciennes sont implantées de façon traditionnelle à plus ou moins bonne distance du chemin. De plus, la propriété est toujours entourée de plusieurs bâtiments agricoles et est mise en valeur par des grands arbres matures. Malgré les bouleversements urbains survenus dans les dernières décennies sur la rue du Vignoble et la construction de nombreuses résidences neuves entre et devant les maisons anciennes, la maison Auguste-Proteau possède une valeur de position supérieure.

Bâtiments secondaires

Parmi les nombreux bâtiments secondaires présents sur la ferme, deux se démarquent : la grange-étable en bois et le hangar qui possèdent une valeur patrimoniale supérieure en raison de leur architecture caractéristique et de leur authenticité. Les autres dépendances, souvent plus récents, sont de valeur plus faible mais l'ensemble revêt tout de même un grand intérêt.



Grange-étable de la maison Auguste-Proteau, 1586, rue du Vignoble.



Hangar de la maison Auguste-Proteau, 1586, rue du Vignoble.



Cabane à sucre de la maison Auguste-Proteau, 1586, rue du Vignoble.

4. MAISON JOSEPH-DÉRY 1625, RUE DU VIGNOBLE

La maison Joseph-Déry possède une valeur supérieure en termes d'âge, d'histoire et d'architecture. Sa valeur de position est bonne, alors que ses valeurs d'usage et d'authenticité sont faibles. À la lumière de cette évaluation, la valeur patrimoniale globale est bonne.

Valeur d'âge et intérêt historique

Vraisemblablement construite entre 1820 et 1860, la maison Joseph-Déry possède une ancienneté appréciable. Elle est intimement liée à une seule et même famille de cultivateurs, les Déry, qui fait partie des familles-souches de Charlesbourg. La maison semble avoir été construite pour Joseph Déry, 5^e du nom, sur la terre concédée à son ancêtre Nicolas Déry dès 1669 à Bourg-Royal. Elle est d'ailleurs l'une des deux seules maisons implantées du côté nord de la rue du Vignoble. La maison est toujours propriété des descendants de Nicolas Déry en 2017, soit après 12 générations. Une plaque commémorant les ancêtres Déry avait d'ailleurs été apposée sur la maison en 1983.

Valeur d'usage

Le bâtiment n'est plus habité depuis 2016, ce qui altère sa valeur d'usage. À l'automne 2016, la maison est toutefois pleinement fonctionnelle et toujours habitable moyennant quelques menus travaux. Il est à noter que la maison faisait autrefois partie d'un ensemble de ferme comprenant plusieurs bâtiments secondaires, dont un hangar et une grange-étable, destinés aux activités agricoles. Ces derniers ont été démolis vers 2015 et une maison neuve a été construite sur une partie de la parcelle.

Valeur d'architecture

La maison Joseph-Déry est typique du modèle de la maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique qui s'est développé au Québec vers les années 1820 et 1840 et qui a dominé les paysages



La maison Joseph-Déry, 1625, rue du Vignoble.



La maison Joseph-Déry, 1625, rue du Vignoble.



La maison Joseph-Déry et sa grange-étable dans les années 1990. Source : Société d'histoire de Charlesbourg.

ruraux et villageois jusqu'à la fin du 19^e siècle. Ce modèle tire son origine à la fois des constructions de tradition française par sa volumétrie générale au toit à deux versants, de l'architecture néoclassique britannique par sa composition symétrique et la présence d'ornementation classique et d'une galerie, et d'une adaptation aux conditions climatiques rigoureuses par le prolongement du larmier et sa surélévation par rapport au sol. Ainsi est né de toutes ses influences un modèle bien adapté au Québec qui est en quelque sorte le modèle vernaculaire de l'habitation québécoise.

Cette maison a la particularité d'être construite en brique structurale, ce qui est relativement rare à Charlesbourg où la majorité des maisons anciennes sont bâties en bois pièce sur pièce. Donc, typique et représentative d'un modèle bien défini mais aussi très répandu, la maison Joseph-Déry possède une valeur d'architecture supérieure.

Valeur d'authenticité

Au moment de l'inventaire, la maison Joseph-Déry est dans un état physique satisfaisant mais possède un état d'authenticité faible par rapport à son état d'origine. En effet, la maison a subi plusieurs transformations réversibles, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur, qui altèrent son intégrité générale. Dans les trois dernières décennies, la maison en brique a été recouverte de crépi, la tôle à la canadienne de la toiture a été remplacée par du bardeau d'asphalte, les fenêtres traditionnelles à battants à grands carreaux ont été remplacées par des fenêtres à manivelle en aluminium et des éléments de la galerie ont été modifiés. L'intérieur a quant à lui été entièrement modernisé, ne laissant que quelques composantes anciennes çà et là. En contrepartie, la maison a conservé sa volumétrie intacte avec ses lucarnes à croupe, sa fondation en pierre et le décor néoclassique, composé de chambranles sculptés autour des ouvertures et d'un portail d'entrée élaboré, a survécu aux rénovations.



La maison Joseph-Déry à une date indéterminée alors que sa brique était visible à l'extérieur. Source : Société d'histoire de Charlesbourg.

Par ailleurs, la perte des bâtiments agricoles qui formaient un ensemble de ferme intéressant altère également l'authenticité du site. Si la maison faisait l'objet d'interventions adéquates ciblées, comme le retour de la tôle à la canadienne sur le toit ou de fenêtres traditionnelles par exemple, sa valeur d'authenticité pourrait augmenter.

Valeur de position

Enfin, la maison Joseph-Déry fait partie d'un ancien milieu agricole où les vieilles maisons sont implantées de façon traditionnelle, soit en bordure de la voie, soit avec un important recul. Toutefois, les bouleversements urbains survenus dans les dernières décennies au nord de la rue du Vignoble et la construction de nombreuses résidences neuves entre et devant les maisons anciennes, ont fortement modifié l'environnement et contribué à diluer le caractère agricole du lieu. Par ailleurs, la disparition des dépendances agricoles dans la cour arrière et la présence d'une maison neuve sur la même parcelle ne contribuent pas à mettre en valeur la maison Joseph-Déry. La bonne valeur de position de la maison tient surtout à position bien visible en bordure de rue la rue du Vignoble qui rappelle la vocation agricole du lieu ainsi qu'à quelques arbres en cour arrière.

5. MAISON CAMILLE-PROTEAU 1654, RUE DU VIGNOLE

La maison Camille-Proteau possède une valeur supérieure en ce qui a trait à la valeur d'architecture et de position ainsi qu'une bonne valeur en termes d'âge et d'histoire, d'usage et d'authenticité. À la lumière de cette analyse, la maison Camille-Proteau possède une bonne valeur patrimoniale.

Valeur d'âge et intérêt historique

La maison Camille-Proteau a vraisemblablement été construite dans le dernier quart du 19^e siècle par Camille Proteau, descendant de la famille propriétaire de ces terres depuis le 18^e siècle. Sa valeur d'âge et d'histoire est bonne.

Valeur d'usage

La résidence est une maison de ferme qui a toujours conservé sa fonction d'origine. Elle est toujours fonctionnelle et habitée. De plus, elle est toujours entourée de ses nombreux bâtiments secondaires.

Valeur d'art et d'architecture

La maison Camille-Proteau est typique de la maison à mansarde, modèle très en vogue en milieu rural et villageois au Québec entre 1870 et 1920. Construite à la fin du 19^e siècle, la résidence a préservé la majorité de ses composantes d'origine ou traditionnelles, telles que la toiture mansardée à deux versants en tôle à la canadienne, les lucarnes à pignons, le revêtement mural en planches de bois en façade, les fenêtres à battants à grands carreaux, la porte en bois et vitrage avec imposte, le garde-corps en bois et les boiseries ornementales. La maison possède une valeur d'architecture supérieure.

Valeur d'authenticité

La résidence a une bonne valeur d'authenticité. En effet, la majorité de ses composantes d'origine ou traditionnelles sont toujours en place. En



Maison Camille-Proteau, 1654, rue du Vignole.



Maison Camille-Proteau, 1654, rue du Vignole.



Maison Camille-Proteau, 1654, rue du Vignole.

contrepartie, les façades latérales sont revêtues d'un matériau moderne.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons anciennes sont implantées de façon traditionnelle, à plus ou moins bonne distance du chemin. La maison Camille-Proteau, distancée de la rue, possède encore deux bâtiments agricoles ainsi qu'un enclos clôturé et des arbres matures devant la propriété, ce qui rappelle toujours son passé agricole. Malgré les bouleversements urbains survenus dans les dernières décennies sur la rue du Vignoble et la construction de nombreuses résidences neuves entre et devant les maisons anciennes, la maison possède une valeur de position supérieure.

Bâtiments secondaires

Les deux bâtiments secondaires présents sur la ferme, soit la grange-étable en bois et le hangar, possèdent une bonne valeur patrimoniale en raison de leur architecture caractéristique et de leur authenticité.



Grange-étable de la maison Camille-Proteau, 1654, rue du Vignoble.



Grange-étable de la maison Camille-Proteau, 1654, rue du Vignoble.



Hangar de la maison Camille-Proteau, 1654, rue du Vignoble.

6. MAISON LOUIS-PARADIS 1712, RUE DU VIGNOBLE

La maison Louis-Paradis, sise au 1712, rue du Vignoble possède une valeur supérieure en ce qui a trait son âge, son histoire, son authenticité et son architecture. Sa valeur d'usage et de position sont pour leur part bonnes. Elle possède donc une valeur patrimoniale globale supérieure.

Valeur d'âge et intérêt historique

La maison Louis-Paradis aurait vraisemblablement été construite dans la première moitié du 19^e siècle par Louis Paradis, sur la terre ancestrale de cette famille, ce qui en fait l'une des plus anciennes résidences de la rue du Vignoble.

Valeur d'usage

La résidence est une maison de ferme qui a toujours conservé sa fonction d'origine. Elle est fonctionnelle et habitée. De plus, elle est toujours entourée de ses bâtiments secondaires, ce qui témoigne de son passé agricole.

Valeur d'art et d'architecture

La résidence est typique du modèle de la maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique qui s'est développé au Québec vers les années 1820 et 1840 et qui a dominé les paysages ruraux et villageois jusqu'à la fin du 19^e siècle. Ce modèle tire son origine à la fois des constructions de tradition française par sa volumétrie générale au toit à deux versants, de l'architecture néoclassique britannique par sa composition symétrique et la présence d'ornementation classique et d'une galerie, et d'une adaptation aux conditions climatiques rigoureuses par le prolongement du larmier et sa surélévation par rapport au sol. Ainsi est né de toutes ses influences un modèle bien adapté au Québec qui est en quelque sorte le modèle vernaculaire de l'habitation québécoise.

La maison bâtie en pièce-sur-pièce a, à l'instar de d'autres résidences ancestrales de la rue du



Maison Louis-Paradis, 1712, rue du Vignoble.



Maison Louis-Paradis, 1712, rue du Vignoble.



Maison Louis-Paradis, 1712, rue du Vignoble.

Vignoble, sa façade principale tournée vers le sud qui comprend une galerie couverte. Sa façade nord faisant face à la rue s'est ennoblie avec le temps par un décor néoclassique. Cette maison est la plus reculée de toutes les maisons anciennes du secteur.

Valeur d'authenticité

La résidence a une valeur d'authenticité supérieure. En effet, la majorité de ses composantes d'origine ou traditionnelles sont toujours en place, dont son parement en planches et en bardeaux de bois, sa toiture en tôle à la canadienne, sa porte en bois dotée d'un portail et ses fenêtres à battants à grands carreaux ornés de chambranles. De plus la maison semble bien entretenue.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons sont implantées de façon traditionnelle, avec une plus ou moins grande marge de recul. La maison Louis-Paradis profite d'un important recul et de la conservation de ses dépendances agricoles. Toutefois, des maisons neuves ont été construites en bordure de la rue devant la maison, ce qui altère le paysage champêtre du lieu ainsi que la relation que la propriété entretenait jusqu'à récemment avec la rue du Vignoble. Pour toutes ces raisons, la valeur de position de cette maison est bonne.

Bâtiments secondaires

Les deux bâtiments secondaires présents sur la ferme, soit la grange-étable en bois et le hangar, possèdent une valeur patrimoniale supérieure en raison de leur architecture caractéristique et de leur authenticité. Le tout forme un ensemble de ferme de grand intérêt.



Maison Louis-Paradis, 1712, rue du Vignoble.



Grange-étable de la maison Louis-Paradis, 1712, rue du Vignoble.



Hangar de la maison Louis-Paradis, 1712, rue du Vignoble.

7. MAISON DU 1748, RUE DU VIGNOLE

La maison située au 1748, rue du Vignoble possède une bonne valeur en ce qui concerne l'âge et l'histoire, l'usage, l'architecture, l'authenticité ainsi que la position. Au final, elle a une bonne valeur patrimoniale.

Valeur d'âge et intérêt historique

La maison aurait été construite vers 1900. D'autres détails viendront une fois la chaîne des titres complétée.

Valeur d'usage

La résidence est une ancienne maison de ferme qui a toujours conservé sa fonction résidentielle d'origine. Elle est toujours fonctionnelle et habitée. Le bâtiment agricole situé derrière les 1732 et 1736, rue du Vignoble faisait autrefois partie de cette propriété agricole. Il en est aujourd'hui détaché.

Valeur d'art et d'architecture

La maison au 1748, rue du Vignoble est typique de la maison à mansarde, modèle très en vogue en milieu rural au Québec entre 1870 et 1920. Construite vers 1900, la résidence a préservé la majorité de ses composantes d'origine ou traditionnelles, telles que la toiture mansardée à deux versants, les lucarnes à pignons, le revêtement mural en planches de bois et les boiseries ornementales. Elle possède ainsi une bonne valeur d'architecture.

Valeur d'authenticité

La résidence a conservé quelques composantes originales ou traditionnelles, telles que la volumétrie, la toiture mansardée, les lucarnes à pignon, le revêtement mural en planches de bois et les boiseries ornementales. En contrepartie, elle a subi quelques transformations réversibles comme la couverture en bardeau d'asphalte, les fenêtres à manivelle en pvc, la porte en métal ainsi qu'une



Maison du 1748, rue du Vignoble.



Maison du 1748, rue du Vignoble.



Maison du 1748, rue du Vignoble.

nouvelle cheminée cylindrique en métal. Malgré tout, elle détient une bonne valeur d'authenticité.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons sont implantées de façon traditionnelle, avec une plus ou moins grande marge de recul par rapport au chemin. Cette maison, dotée d'une importante marge de recul, est aujourd'hui entourée de maisons récentes, dont certaines ont été construites devant l'ancienne grange-étable, ce qui altère le caractère agricole et champêtre du lieu. Malgré tout, elle possède une bonne valeur de position.

Bâtiment secondaire

La grange-étable en bois située derrière les propriétés du 1732 et 1736, rue du Vignoble faisait autrefois partie du même ensemble de ferme que le 1748, rue du Vignoble. Cette grange-étable possède une bonne valeur patrimoniale. Avec les subdivisions cadastrales et les nouvelles maisons construites en front de rue, le lien entre ces bâtiments est aujourd'hui amoindri.



Grange-étable située derrière les 1732 et 1736, rue du Vignoble, autrefois attachée au 1748, rue du Vignoble.

8. MAISON ÉDOUARD-BÉLANGER 1760, RUE DU VIGNOLE

La maison Édouard-Bélanger, située au 1760, rue du Vignoble, possède une valeur supérieure en ce qui a trait à l'âge et l'histoire, l'architecture et l'authenticité. Elle a une bonne valeur en ce qui concerne l'usage et la position. Au final, elle a une valeur patrimoniale globale supérieure.

Valeur d'âge et intérêt historique

La résidence est construite vers 1900. Elle va abriter une école de rang pour les enfants du rang de la Commune dans les années 1950, lorsque la famille Bélanger-Sansfaçon déménage au village de Charlesbourg sur la rue Loyola. L'un de ses habitants, Édouard Bélanger, a occupé le poste de maire de Charlesbourg-Est de 1933 à 1943.

Valeur d'usage

La résidence est une ancienne maison de ferme qui a été convertie dans les années 1950 en école de rang. Par la suite, elle est revenue à une vocation résidentielle. Elle a donc une bonne valeur d'usage.

Valeur d'art et d'architecture

La maison Édouard-Bélanger est typique de la maison à mansarde, modèle très en vogue en milieu rural et villageois au Québec entre 1870 et 1920. Construite vers 1900, la résidence a préservé la majorité de ses composantes d'origine ou traditionnelles, telles que la toiture mansardée à deux versant en tôle à la canadienne, les lucarnes à pignon, le revêtement mural en planches de bois, les fenêtres à battants à grands carreaux, la porte en bois et vitrage avec imposte, les garde-corps en bois et les boiseries ornementales. Elle possède une valeur d'architecture supérieure.

Valeur d'authenticité

La résidence possède une valeur d'authenticité supérieure. En effet, elle a conservé la majorité de ses composantes d'origine ou traditionnelles.



Maison Édouard-Bélanger, 1760, rue du Vignoble.



Maison Édouard-Bélanger, 1760, rue du Vignoble.



Maison Édouard-Bélanger, 1760, rue du Vignoble.

Seules les fenêtres situées sur les façades est et sud du volume annexe sont récentes mais toute de même dans l'esprit de la maison. Nous ignorons à quel moment cette annexe a été ajoutée, mais elle s'intègre harmonieusement au volume d'origine.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons anciennes sont implantées de façon traditionnelle, soit en bordure de la voie ou à grande distance de celle-ci. Ici, la maison est rapprochée de la rue du Vignoble et côtoie des maisons plus récentes. D'ailleurs, la maison à sa gauche a été construite devant l'ancienne grange-étable qui faisait autrefois partie de cette propriété. ce qui altère le caractère agricole et champêtre du lieu. Malgré tout, elle possède une bonne valeur de position.

Bâtiment secondaire

La grange-étable en bois située derrière le 1766, rue du Vignoble faisait autrefois partie du même ensemble de ferme que le 1760, rue du Vignoble. Cette grange-étable possède une bonne valeur patrimoniale. Avec les subdivisions cadastrales et les nouvelles maisons construites en front de rue, le lien entre ces bâtiments est aujourd'hui amoindri.



Ancien bâtiment secondaire derrière la maison Édouard-Bélanger, 1760, rue du Vignoble. Ce bâtiment est aujourd'hui sur un lot distinct derrière le 1766, rue du Vignoble.

9. MAISON DU 1778, RUE DU VIGNOBLE

La maison située au 1778, rue du Vignoble possède une valeur supérieure en ce qui concerne son âge et son histoire, une valeur bonne à ce qui a trait à son usage et sa position ainsi qu'une valeur faible pour ce qui est de son architecture et de son authenticité. Au final, la maison possède une valeur bonne.

Valeur d'âge et intérêt historique

Selon les propriétaires, la maison aurait été construite vers 1842, ce qui la classe parmi les plus anciennes maisons de la rue du Vignoble. Il s'agit d'une maison traditionnelle québécoise qui a subi des modifications importantes à sa volumétrie. Sa façade sud possède toutefois encore des caractéristiques d'origine. Pour ces raisons, la valeur d'âge et d'histoire est supérieure.

Valeur d'usage

La résidence est une ancienne maison de ferme qui a toujours conservé sa fonction résidentielle d'origine. Elle est toujours fonctionnelle et habitée.

Valeur d'art et d'architecture

La résidence était à l'origine typique du modèle de la maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique qui s'est développé au Québec vers les années 1820 et 1840 et qui a dominé les paysages ruraux et villageois jusqu'à la fin du 19^e siècle. Ce modèle tire son origine à la fois des constructions de tradition française par sa volumétrie générale au toit à deux versants, de l'architecture néoclassique britannique par sa composition symétrique et la présence d'ornementation classique et d'une galerie, et d'une adaptation aux conditions climatiques rigoureuses par le prolongement du larmier et sa surélévation par rapport au sol. Ainsi est né de toutes ses influences un modèle bien adapté au Québec qui est en quelque sorte le modèle vernaculaire de l'habitation québécoise. La volumétrie de la maison a toutefois été modifiée du côté nord, ce qui rend la lisibilité de son



Maison du 1778, rue du Vignoble.



Façade sud de la maison du 1778, rue du Vignoble.



Façade nord de la maison du 1778, rue du Vignoble.

architecture plus difficile de ce côté, Au sud, la volumétrie d'origine est encore reconnaissable L'inventaire réalisé en 1969–1970 par le ministère des Affaires culturelles indiquent que cette maison serait construite en pierre. Cette information serait à valider. Dans son état actuel, la valeur d'architecture de la maison demeure faible.

Valeur d'authenticité

La maison a subi de nombreuses rénovations au courant des dernières décennies. Il ne reste que quelques traces de la maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique d'origine : versant sud et ses lucarnes à pignons. Tous les autres éléments, dont un versant de la toiture, ont été modifiés : fenêtres, portes, revêtements muraux, revêtement de la toiture, volumétrie, escaliers et galeries. La valeur d'authenticité est donc faible.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons anciennes sont implantées de façon traditionnelle, soit en bordure de la voie, soit à forte distance du chemin. Celle-ci possède une marge de recul importante ainsi qu'une allée bordée d'arbres matures et conserve une grange-étable ancienne qui rappelle le passé agricole du lieu. Il est toutefois dommage que trois maisons récentes aient été bâties en front de rue cachant ainsi la propriété à partir de la rue du Vignoble. Malgré tout, la propriété possède une bonne valeur de position.

Bâtiment secondaire

Une ancienne grange-étable se dresse toujours derrière la maison du 1778, rue du Vignoble. Le bâtiment coiffé d'un toit à deux versants et revêtu de vinyle et d'acier profilé possède une grande lucarne de garnaud. Le bâtiment possède une bonne valeur patrimoniale.



Grange-étable de la maison du 1778, rue du Vignoble.



Grange-étable de la maison du 1778, rue du Vignoble.



Maison du 1778, rue du Vignoble.

10. MAISON FRANÇOIS-XAVIER-BÉDARD, 1856, RUE DU VIGNOBLE

La maison François-Xavier-Bédard, située au 1856, rue du Vignoble, possède une valeur supérieure en ce qui a trait à son âge et son intérêt historique, à sa valeur d'architecture ainsi qu'à son état d'authenticité. En ce qui concerne son usage et sa position, elle possède une bonne valeur. Sa valeur patrimoniale globale est supérieure.

Valeur d'âge et intérêt historique

La maison aurait été construite au début du 19^e siècle par François-Xavier Bédard. Elle est construite en pierre sur la terre ancestrale des Bédard.

Valeur d'usage

La résidence est une ancienne maison de ferme qui a toujours conservé sa fonction d'origine. Elle est toujours fonctionnelle et habitée. Elle était autrefois entourée de bâtiments agricoles qui ont presque tous disparus.

Valeur d'art et d'architecture

La maison Albert-Bédard est typique de la maison de transition franco-québécoise qui s'est implantée à Québec en milieu rural, ou encore dans les faubourgs au début du 19^e siècle. Elle est caractérisée par une bonne assise au sol, un toit à forte pente aux larmiers retroussés percé de lucarnes à pignons, d'imposantes souches de cheminée à chaque extrémité, des ouvertures régulières et symétriques, des ornements classiques comme les chambranles de bois sculpté, des murs en pierre de moellon avec une fondation peu exhaussée du sol. Il reste très peu de modèle de maison en pierre de cette époque aussi bien conservé, surtout dans l'arrondissement de Charlesbourg. Elle possède donc une valeur d'architecture supérieure.



Maison François-Xavier-Bédard, 1856, rue du Vignoble.



Façade nord, face à la rue, de la maison François-Xavier-Bédard en 1970



Façade ouest et sud de la maison François-Xavier-Bédard en 1970.

Valeur d'authenticité

La maison possède une valeur d'authenticité supérieure. En effet, elle a conservé la presque totalité de ses composantes d'origine ou traditionnelle, telle que la toiture à deux versants courbés en tôle en plaque, les lucarnes à pignon, les murs en pierre de moellons, les portes en bois ainsi que les chambranles en bois sculpté. Les fenêtres ont été remplacé par un modèle à manivelle en bois. Jusque dans les années 1970, la pierre des murs était protégée par un crépi et la façade principale avec galerie était toujours tournée vers le sud. Depuis, la pierre a été mise à nu et une nouvelle porte a été pratiquée du côté nord de la maison dans l'ouverture d'une fenêtre, face à la rue. Les modifications apportées sont harmonieuses et n'ont pas altéré les caractéristiques essentielles de la maison.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons sont implantées de façon traditionnelle, soit en bordure de la voie ou à grande distance de celle-ci. Dans ce cas, la maison est implantée très près du chemin avec un certain angle. La propriété a malheureusement perdu la plupart de ses bâtiments agricoles, mais elle a conservé plusieurs arbres matures. Pour toutes ces raisons, sa valeur de position est bonne.

Bâtiment secondaire

Le seul bâtiment secondaire présent derrière la maison Albert-Bédard ne semble pas d'un grand intérêt.



La maison François-Xavier-Bédard en 1970.



La maison François-Xavier-Bédard, 1856, rue du Vignoble.



Ancien bâtiment secondaire derrière la maison F.-X.-Bédard. Ce bâtiment est aujourd'hui sur un lot distinct.

11. MAISON THÉOPHILE-BÉDARD 1892, RUE DU VIGNOBLE

La maison située au 1892, rue du Vignoble possède une valeur supérieure en ce qui concerne son âge et son intérêt historique. Elle possède une bonne valeur patrimoniale en ce qui concerne son usage, son architecture et sa position. Sa valeur d'authenticité est quant à elle faible. Au final, la valeur patrimoniale globale de la maison est bonne.

Valeur d'âge et intérêt historique

La maison aurait été construite à la fin du 19^e siècle par la famille Bédard. En 1894, François-Xavier Bédard donne une terre de deux arpents de front sur laquelle se trouve une maison et un four à chaux à son fils Théophile. François-Xavier se réserve la priorité d'usage pour le four à chaux ainsi que les pierres. Nous ignorons si la maison actuelle a été bâtie à la suite de cette donation ou s'il s'agit de la maison qui se trouvait déjà sur le lot, donc plus ancienne. Théophile Bédard est maire de Charlesbourg-Est de 1923 à 1925.

Valeur d'usage

La résidence est une ancienne maison de ferme qui a toujours conservé sa fonction d'origine. Elle est toujours fonctionnelle et habitée.

Valeur d'art et d'architecture

La résidence était typique du modèle de la maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique qui s'est développé au Québec vers les années 1820 et 1840 et qui a dominé les paysages ruraux et villageois jusqu'à la fin du 19^e siècle. Ce modèle tire son origine à la fois des constructions de tradition française par sa volumétrie générale au toit à deux versants, de l'architecture néoclassique britannique par sa composition symétrique et la présence d'ornementation classique et d'une galerie, et d'une adaptation aux conditions climatiques rigoureuses par le prolongement du larmier et sa surélévation par rapport au sol. Ainsi est né de toutes ses influences un modèle bien



Maison Théophile-Bédard, 1892, rue du Vignoble.



Façade nord, face à la rue, de la maison Théophile-Bédard en 1970.



Façade sud de la maison Théophile-Bédard en 1970.

adapté au Québec qui est en quelque sorte le modèle vernaculaire de l'habitation québécoise.

L'inventaire réalisé en 1969–1970 par le ministère des Affaires culturelles indique que cette maison serait construite en pierre. Cela serait plausible en raison de la présence d'un four à chaux sur la propriété au 19^e siècle. Cette information serait à valider. La maison Théophile-Bédard possède une bonne valeur d'architecture.

Valeur d'authenticité

La maison Théophile-Bédard a passablement été rénovée. En effet, mise à part sa volumétrie, la majorité de ces composantes ne sont plus d'origine. Elle a conservé sa toiture à deux versants courbés, ses lucarnes à pignon et la disposition symétrique des ouvertures, mais les matériaux de revêtement de la toiture et des façades sont modernes tout comme la porte et les fenêtres. Ces rénovations datent d'avant 1970. En raison des modifications de nature réversibles, la maison possède un bon potentiel de restauration. Dans son état actuel, la valeur d'authenticité de cette maison est faible.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons anciennes sont implantées de façon traditionnelle, soit en bordure de la voie, soit à bonne distance du chemin. Ici, la maison est implantée près de la rue du Vignoble mais elle a perdu tous ses bâtiments secondaires. Malgré tout, elle possède une bonne valeur de position.

12. MAISON HÉLIODORE-BÉDARD 1950, RUE DU VIGNOLE

La maison Héliodore-Bédard, sise au 1950, rue du Vignoble, possède une valeur supérieure en ce qui concerne son âge et son histoire, une bonne valeur en ce qui a trait à son architecture, son usage, son authenticité et sa position. Au final, la maison possède une bonne valeur patrimoniale.

Valeur d'âge et intérêt historique

La maison de pierre aurait été construite vers 1800 et aurait abrité la famille de Héliodore Bédard sur la terre ancestrale des Bédard. Elle serait parmi les plus anciennes de la rue du Vignoble.

Valeur d'usage

La résidence est une ancienne maison de ferme. Elle a possiblement été laissée à l'abandon au milieu du 20^e siècle, car elle n'était pas habitée en 1970. Elle a été restaurée depuis et est aujourd'hui toujours fonctionnelle et habitée. Elle a donc une bonne valeur d'usage.

Valeur d'art et d'architecture

La maison Héliodore-Bédard est typique de la maison de transition franco-qubécoise qui s'est implantée à Québec en milieu rural ou dans les faubourgs au début du 19^e siècle. Elle est caractérisée par une bonne assise au sol, un toit à forte pente aux larmiers retroussés, d'imposantes souches de cheminée à chaque extrémité, des ouvertures régulières et symétriques, des ornements classiques comme les chambranles de bois sculpté, un comble habitable, des murs en pierre de moellon avec une fondation peu exhaussée du sol ainsi que des lucarnes à pignons. Il reste très peu de modèle de maison en pierre de cette époque aussi bien conservé, surtout dans l'arrondissement de Charlesbourg. Elle possède donc une bonne valeur d'architecture.



Maison Héliodore-Bédard, 1950, rue du Vignoble.



Maison Héliodore-Bédard, 1950, rue du Vignoble.



Façade nord de la maison Héliodore-Bédard en 1970.

Valeur d'authenticité

La maison Héliodore-Bédard possède une bonne valeur d'authenticité. En effet, elle a conservé quelques éléments d'origine ou traditionnelles telles que la volumétrie, la toiture à deux versants à base courbée, les murs de pierres recouvert de crépi et les chambranles sculptés en bois. Deux lucarnes en appentis recouvertes de bardeau d'asphalte, une à l'avant et une à l'arrière, ont été ajoutées à la toiture probablement dans la première moitié du 20^e siècle. Les fenêtres ont été remplacées par un modèle à manivelle à grands carreaux. Un volume annexe en bois a été ajouté à l'est de la maison. Soulignons que la façade principale se trouve sur le mur sud de la maison et ne fait pas face à la rue. Néanmoins, son état d'authenticité demeure bon.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons anciennes sont implantées de façon traditionnelle, soit en bordure de la voie, soit à bonne distance de celle-ci. Ici, la maison implantée légèrement en oblique est située en bordure de rue. Elle a malheureusement perdu ses bâtiments agricoles et la maison est aujourd'hui entourée de constructions récentes. Malgré tout, elle possède une bonne valeur de position.



Façade ouest de la maison Héliodore-Bédard en 1970.



Façade sud de la maison Héliodore-Bédard en 1970.



Façade sud de la maison Héliodore-Bédard en 1970.

13. MAISON ROMÉO-DROUIN 2000, RUE DU VIGNOLE

La maison Roméo-Drouin, sise au 2000, rue du Vignoble, possède une valeur supérieure en ce qui concerne son âge et son histoire ainsi que sa position. Elle a une valeur en ce qui a trait à son architecture et son usage. Enfin, son état d'authenticité est faible. Au final, la maison a une bonne valeur patrimoniale globale.

Valeur d'âge et intérêt historique

La maison aurait été construite vers 1850 sur la terre où s'était installé le premier colon du rang de la Commune. Elle se classe parmi les plus anciennes maisons de la rue du Vignoble.

Jusqu'aux fusions municipales de 2001, la maison se trouvait à cheval sur deux municipalités : Charlesbourg et Beauport.

Valeur d'usage

La résidence est une ancienne maison de ferme. Elle est toujours habitée et entourée de ses bâtiments secondaires.

Valeur d'art et d'architecture

Construite vers 1850, la résidence était à l'origine une maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique qui a dominé les paysages ruraux et villageois de 1820 jusqu'à la fin du 19^e siècle. La façade principale de la maison est orientée au sud. Celle-ci a conservé ses caractéristiques. La maison a subi d'importantes rénovations sur la façade nord donnant sur la rue. De ce côté, elle s'apparente à une maison vernaculaire américaine plus récente.

Valeur d'authenticité

La maison Roméo-Drouin a subi d'importantes rénovations au début du 20^e siècle. La volumétrie du côté nord a complètement été modifiée : le toit a été exhaussé pour donner plus d'espace aux combles. Plusieurs éléments traditionnels sont présents comme les fenêtres à battants à grands



Maison Roméo-Drouin, 2000, rue du Vignoble.



Maison Roméo-Drouin, 2000, rue du Vignoble.



Maison Roméo-Drouin, 2000, rue du Vignoble.

carreaux en bois et les fenêtres basculantes en bois, la porte avec vitrage et imposte en bois. Sa valeur d'authenticité est jugée faible. Malgré tout, elle possède un bon potentiel de restauration.

Valeur de position

Enfin, la maison fait partie d'un ancien milieu agricole où les maisons anciennes sont implantées de façon traditionnelle, soit en bordure de la voie, soit à bonne distance de celle-ci. Ici, la maison possède une bonne marge de recul et conserve quelques bâtiments secondaires d'intérêt qui rappelle le passé agricole du lieu. La maison possède une valeur de position supérieure.

Bâtiments secondaires

La propriété compte au moins trois bâtiments secondaire de valeur patrimoniale supérieure. Deux d'entre eux, une grange-étable et un hangar, sont situés sur le territoire de l'arrondissement de Beauport. L'autre, un ancien fournil, est situé près de la maison. Ces dépendances semblent très bien conservées.



Fournil de la maison Roméo-Drouin, 2000, rue du Vignoble.



Ancienne grange-étable de la maison Roméo-Drouin. Ce bâtiment est aujourd'hui sur un lot distinct, sur le territoire de l'arrondissement de Beauport.



Ancien hangar de la maison Roméo-Drouin. Ce bâtiment est aujourd'hui sur un lot distinct, sur le territoire de l'arrondissement de Beauport.

LA RUE DU VIGNOLE

Comme mentionné dans l'analyse historique, la rue du Vignoble, autrefois le rang de la Commune, comporte une concentration de maisons et de fermes anciennes implantées majoritairement sur son front sud. Sur une longueur d'environ 1,4 km, parfaitement rectiligne, on retrouve ainsi plus d'une douzaine de maisons anciennes parfois accompagnées de leurs bâtiments agricoles. Si ces propriétés faisaient autrefois partie d'un paysage agricole, elles sont aujourd'hui situées dans un paysage de banlieue, car l'urbanisation a considérablement modifié le caractère de cette voie ancienne (figure 11). On retrouve aujourd'hui davantage de résidences unifamiliales récentes (environ 72) que de maisons anciennes (12, si on exclut la maison sur la rue Maurice-Déry), soit une proportion de 6 pour 1. Les grandes terres ont peu à peu été loties et les interstices entre les bâtiments anciens ont été comblés par du bâti récent. Certaines maisons neuves sont même construites devant des propriétés anciennes qui sont implantées loin du chemin. Plusieurs bâtiments agricoles, dont la grange-étable des Déry, ont été démolis récemment pour faire place à de nouvelles constructions (figure 12). Il s'agit donc d'un secteur en pleine transformation et les modifications sont en œuvre depuis quelques décennies déjà.

Malgré l'intérêt patrimonial indéniable de certaines propriétés dotées de bâtiments de ferme ainsi que quelques percées visuelles sur les terres en culture situées au sud, la rue du Vignoble a perdu une grande part de son paysage agricole d'antan. C'est davantage aujourd'hui un paysage typique de la banlieue récente qui s'offre au regard lorsqu'on déambule sur la rue (figure 13). Maisons unifamiliales de 1 à 2 étages implantées sur un petit terrain, parterre gazonné, allée de stationnement latérale, « abris tempo » sont les caractéristiques que l'on perçoit en premier lieu. Ce n'est qu'en observant de plus près que l'on dénote quelques vestiges du passé agricole du lieu : maisons



11. La rue du Vignoble et son caractère de banlieue.



12. Une maison ancienne (Joseph-Déry) et une maison récente se côtoient. De grands arbres ont été conservés.



13. Paysage typique de banlieue.

anciennes parfois éloignées de la rue accessibles par une longue allée plantée d'arbres, bâtiments agricoles discrets, clôtures, etc. Ces éléments anciens deviennent de plus en plus des exceptions au gré du développement domiciliaire. Le couvert végétal est toutefois demeuré très important avec plusieurs arbres matures conservés (figure 14) malgré la présence du réseau de distribution aérien (fils et poteaux) qui en limitent la pleine expansion (figure 15).

Les quelques percées visuelles restantes vers les champs cultivés au sud de la rue du Vignoble sont peut-être les éléments paysagers les plus importants à conserver pour préserver des traces du paysage agricole. La plus importante, située face à la maison Joseph-Déry (1625, rue du Vignoble) (figure 16) offre une vue bien dégagée sur des champs à perte de vue. Dans trois autres cas, des vues vers des ensembles de ferme éloignés du chemin, soit au 1586, rue du Vignoble (figure 17), 1654, rue du Vignoble (figure 18) et au 1712, rue du Vignoble (figure 19), offrent également une fenêtre sur l'agriculture. Dans le dernier cas, des maisons neuves venant d'être construites bloquent toutefois partiellement la vue vers la maison et ses bâtiments anciens (figures 23 et 24). Ailleurs, les seules percées visuelles vers le sud sont celles, très étroites, qui sont parfois permises entre les maisons qui forment un front presque continu le long de la rue du Vignoble (figure 20). Enfin, à l'extrémité est de la rue du Vignoble, une percée visuelle est possible vers des champs cultivés situés sur le territoire de l'arrondissement de Beauport. À cet endroit, une ligne électrique à haute tension et ses pylônes marquent le paysage (figure 21).



14. Plusieurs arbres matures ont été conservés sur la rue du Vignoble.



15. La présence de fils électriques empêche les alignements d'arbres en continu.



16. La principale percée visuelle vers des champs cultivés depuis la rue du Vignoble.



17. Ferme des Proteau au 1586, rue du Vignoble.



18. Ferme située au 1654, rue du Vignoble.



19. Ferme très éloignée de la rue, au 1712, rue du Vignoble.



20. Percée visuelle étroite entre deux maisons de la rue du Vignoble. Source : Google Street View.



21. Percée visuelle à l'extrémité est de la rue du Vignoble où l'on perçoit des pylônes électriques.



22. Front nord de la rue du Vignoble.



23. Percée visuelle depuis la rue Myriam vers le sud, alors que la ferme du 1712, rue du Vignoble est bien visible, au loin, en 2009. Source : Google Street View.



24. La même vue depuis la rue Myriam vers le sud, alors que des maisons neuves obstruent complètement la percée visuelle vers la ferme du 1712, rue du Vignoble en 2016. Source : Google Street View.

VALEUR D'ÂGE ET INTÉRÊT HISTORIQUE

La rue du Vignoble est l'un des plus vieux secteurs de colonisation de l'arrondissement de Charlesbourg, juste après le Trait-Carré et le Bourg-Royal. Il est d'ailleurs lié de près à ce dernier bourg planifié par l'intendant Jean Talon en 1665. En fait, Bourg-la-Reine sera développé sous la forme d'un rang plutôt que sous la forme d'un plan radial. Talon y prévoit un espace pour une terre communale. Cette réserve de terres est le seul aspect à avoir été retenu de ce projet et est longtemps connue sous le nom de « Commune de Bourg-Royal ». Lorsque les Jésuites reprennent leurs biens à la fin du 17^e siècle, ils lotissent une partie de territoire demeurée vacante en traçant un chemin qui sépare le Bourg-Royal de la Commune. Il s'agit d'un nouveau rang baptisé sous le nom de *Commune du Bourg-Royal*, plus tard raccourci en celui de *rang de la Commune* (aujourd'hui rue du Vignoble). Les Jésuites concèdent huit terres le long de ce rang entre 1695 et 1696. Les premiers habitants du rang, les Proteau, les Déry, les Paradis et les Bédard s'y installent à partir de 1706 en défrichant des terres et en construisant les premières habitations. Jusque dans les années 1980, le secteur se présente encore comme un rang de campagne ponctué de fermes traditionnelles toujours détenues par les mêmes familles souches.

La rue du Vignoble jouit donc d'une très forte ancienneté et son lien historique avec le développement du territoire est indéniable.

VALEUR D'USAGE

Jusqu'à récemment, la rue du Vignoble possédait encore une fonction agricole. Tout son côté sud était parsemé de fermes et il s'en dégagait une atmosphère champêtre et campagnarde. La fonction agricole est presque entièrement disparue avec une seule ferme encore en activité. En raison du développement urbain, la rue a dorénavant une fonction presque exclusivement résidentielle avec plus de 80 maisons unifamiliales le long de son

parcours. Ce changement d'usage est une perte patrimoniale pour le secteur.

VALEUR D'ARCHITECTURE

Les 12 maisons anciennes de la rue du Vignoble, en plus de celle qui se trouve aujourd'hui sur la rue Maurice-Déry, représentent plusieurs influences architecturales des 18^e, 19^e et 20^e siècles. Pour la plupart apparues au 19^e siècle, les maisons possèdent des caractéristiques des maisons de transition franco-québécoise, de la maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique et de la maison à mansarde. Plusieurs d'entre elles ont conservé leurs composantes anciennes : murs en pierre, en brique ou en bois pièce-sur-pièce, revêtement en bois (planches à gorge, bardeau de cèdre), toiture en tôle traditionnelle, portes anciennes, fenêtres en bois à battants à grands carreaux, galeries dotées de boiseries décoratives, etc.

Les maisons conservent également leur implantation traditionnelle, soit en bordure de l'ancien rang, soit avec une marge de recul importante. Les maisons les plus anciennes étaient orientées vers le sud, tournant ainsi souvent le dos au chemin, ce qui est une caractéristique récurrente du bâti ancien de l'arrondissement de Charlesbourg. Par ailleurs, la rue du Vignoble comporte encore plusieurs bâtiments agricoles d'intérêt. Des granges-étables et des hangars, possédant plusieurs composantes anciennes dont des lambris en bois et des portes anciennes, sont de beaux témoins bâtis du passé agricole de ce secteur. Encore aujourd'hui, leur utilisation à des fins agricoles semble justifier leur conservation.

Bref, la rue du Vignoble comporte une belle mosaïque d'architecture traditionnelle québécoise qu'il vaut la peine de protéger et de mettre en valeur.

VALEUR D'AUTHENTICITÉ

Bien que pris individuellement, plusieurs bâtiments anciens de la rue du Vignoble possèdent une valeur d'authenticité très forte, l'ensemble de la rue a souffert ces dernières décennies du développement urbain effréné. En effet, le tracé de la rue a été conservé mais les anciennes fermes ont été démembrées et loties et un bâti récent, environ 72 nouvelles maisons, est venu s'insérer tout le long de la rue du Vignoble entre les bâtiments existants. Le caractère agricole et champêtre s'en trouve totalement perdu et dilué.

D'un point de vue urbain, cette voie a été traitée ces dernières décennies comme n'importe laquelle rue récente malgré son caractère historique et patrimonial et la présence d'une douzaine de propriétés anciennes. Il en résulte que la voie a été banalisée par la construction de bâtiments récents de piètre qualité, effaçant par le même plusieurs de ces caractéristiques de son passé agricole.

VALEUR DE POSITION

La rue du Vignoble occupe une position historique au sud du Bourg-Royal. Bordé au sud par des terres agricoles, le secteur s'urbanise rapidement, ce qui modifie son paysage. En effet, d'un paysage agricole, la rue du Vignoble peut aujourd'hui être qualifiée de paysage de banlieue.

Il demeure tout de même quelques caractéristiques du passé agricole, dont la présence de bâtiments anciens (maisons et dépendances), quelques percées visuelles vers les champs cultivés ainsi qu'un couvert végétal intéressant, dont des alignements et des bosquets d'arbres matures.

VALEUR PATRIMONIALE D'ENSEMBLE

Dans son ensemble, la rue du Vignoble possède un intérêt patrimonial en raison de sa valeur d'âge et d'histoire exceptionnelle et de l'intérêt architectural des bâtiments anciens (maisons et dépendances) qui subsistent. D'un point de vue urbain et paysager ainsi que de sa valeur d'usage et d'authenticité, le secteur a malheureusement souffert du développement urbain des dernières décennies qui a transformé un milieu agricole en une artère de banlieue plutôt banale sans respect du patrimoine bâti en place. Des éléments ponctuels, comme des bâtiments et des vues, peuvent encore être conservés et mis en valeur mais l'intérêt et la cohérence de l'ensemble s'en trouve profondément altérés.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu de la valeur patrimoniale de la rue du Vignoble, voici quelques recommandations visant la conservation et la mise en valeur des caractéristiques de ce secteur ancien de Charlesbourg :

Toponymie

Remplacer le nom de la rue du Vignoble, qui a peu de consistance historique, par le nom de la rue de la Commune. En effet, le nom de rang de la Commune a été en usage entre 1694 et 1951, soit pendant plus de 250 ans, et a une forte assise historique en lien avec le développement de Charlesbourg par les Jésuites et Jean Talon. Le retour à ce nom, actuellement utilisé par aucune rue de la ville de Québec, redonnerait un sens historique à cette très ancienne voie, d'autant plus que le vignoble qui a donné le nom actuel à la voie en 2006 n'existe plus. Nous recommandons d'adresser une demande en ce sens au Comité responsable de la toponymie à la Ville de Québec. Le changement de toponyme est un des moyens proposés pour redonner une certaine consistance historique à cet ancien rang de Charlesbourg.

Loi sur le patrimoine culturel

Nous ne recommandons pas de classer ni de citer les bâtiments anciens de la rue du Vignoble, pas plus que d'en faire un site patrimonial cité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. L'ensemble n'a plus suffisamment de cohérence à notre avis pour lui valoir un tel statut et aucun bâtiment n'a atteint la valeur patrimoniale exceptionnelle. Le principal comparable à cet effet, la Côte des Érables, est selon nous mieux préservé et possède encore son caractère champêtre et agricole que la rue du Vignoble a en grande partie perdu ces dernières décennies.

Règlementation municipale

Sans aller jusqu'à classer ou citer les immeubles, il conviendrait que tous les bâtiments anciens de la rue du Vignoble, y compris les dépendances agricoles, soient protégés par des règlements municipaux afin d'assurer leur conservation, d'éviter leur démolition et de mieux contrôler les interventions sur leur architecture. Un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pourrait être intéressant à mettre en place pour mieux conserver à la fois les bâtiments principaux et secondaires d'intérêt patrimonial ainsi que les aménagements (parcellaire agricole, dégagements devant les propriétés, types d'aménagements, végétation, etc.) typiques du passé agricole du lieu.

Assujettir ces propriétés aux pouvoirs de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec, qui pourrait s'assurer de la préservation des caractéristiques de ces propriétés patrimoniales sommes toutes bien préservées jusqu'à maintenant, serait également une option à privilégier. En plus d'offrir un contrôle en matière d'architecture, d'aménagement et de lotissement, une telle réglementation permettrait d'offrir de l'aide financière aux propriétaires concernés via les programmes d'aide déjà existants à la Ville de Québec.

Par ailleurs, un moratoire sur toute nouvelle construction devrait être décrété pour l'ensemble de la rue du Vignoble, le temps d'établir un plan directeur pour déterminer où pourront être implantés de nouvelles constructions et identifier les zones de non construction (ex. : en front de rue devant des maisons anciennes ou des bâtiments agricoles, aux endroits où l'on souhaite conserver

des perspectives visuelles vers le sud, etc.). Bien qu'il soit probablement déjà trop tard, envisager la démolition ou le déplacement de certaines constructions récentes qui nuisent à la conservation et la mise en valeur du bâti patrimonial.

Interprétation

Actualiser *l'Étude de faisabilité et d'opportunité d'implantation d'un circuit patrimonial à Bourg-Royal* réalisée en 2009 par Maelström créatif pour l'Arrondissement de Charlesbourg de la Ville de Québec. L'une des idées développées dans cette étude consistait à implanter un écomusée portant sur l'agriculture sur la rue du Vignoble. Il faut dire qu'à cette époque, deux fermes étaient encore en activité avec la présence de petits animaux ainsi qu'un vignoble. Depuis, le développement urbain n'a fait que croître dans le secteur, mettant fin à deux des trois exploitations agricoles.

Sans nécessairement aller de l'avant avec un écomusée, il faudrait voir à récupérer certaines idées de cette étude, notamment celles en lien avec un possible circuit patrimonial. De plus, un résidant de la rue du Vignoble, M. Édouard Kelly, possède une collection de maquettes de toutes les maisons de la rue du Vignoble qu'il a réalisée lui-même après d'importantes recherches historiques. Il serait intéressant d'explorer une façon de mettre en valeur cette collection de grand intérêt. La collaboration de la Société d'histoire de Charlesbourg devrait également être au cœur de tout projet de mise en valeur et d'interprétation concernant ce secteur qui en est actuellement dépourvu.

BIBLIOGRAPHIE

BRUNEL, Suzel, et Sylvie LACROIX. *Empreintes & mémoire. Les arrondissements historiques de Sillery, Beauport et Charlesbourg*. Commission des biens culturels du Québec, Les Publications du Québec, 2010.

Charlesbourg d'hier à aujourd'hui. Ville de Charlesbourg, 2000, 15 p.

COTÉ, Louise, et Jacques DORION. *Arrondissement de Charlesbourg*. Québec, Ville de Québec, collection Découvrir Québec, 2008.

LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608–1700) Tome 2; Lettres D à I*. Sillery, La Maison des ancêtres, 1999.

LÉGARÉ, Denyse. *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Charlesbourg*. Québec, La Commission des biens culturels du Québec, avril 2005.

LÉGARÉ, Denyse. *Histoire de raconter : Les premières familles de la paroisse de Charlesbourg*. Québec,

MAELSTRÖM CRÉATIF. *Réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité d'implantation d'un circuit patrimonial à Bourg-Royal*. 2009.

MALOUIN, Reine. *Charlesbourg 1660–1949*. Québec, Les Éditions La Liberté Inc., 1972.

PATRI-ARCH. *Maison Déry, 1625, rue du Vignoble, Québec*. Québec, octobre 2016, 45 p.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLESBOURG. *Le Charlesbourgeois : L'agriculture à Charlesbourg*. Vol. VII, No. 3, Juillet–Aout–Septembre 1990.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLESBOURG. *Le Charlesbourgeois : Le rang de la Commune*. No. 70, Été 2001.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLESBOURG. *Le Charlesbourgeois : La famille Déry*. No 102, été 2009.

TRUDEL, Marcel. « Le village en étoile, innovation des Jésuites et non de Talon ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, n° 3, 1991, p. 397–406.

VILLENEUVE, Cécile, sous la dir. *Biographie et histoire des gens de Charlesbourg*. Québec, S.n. Tome 2, 1990.

Site Internet

Moulin des Jésuites. « Le Trait-Carré de Charlesbourg : l'unique village en étoile du Canada ». 2009. En ligne.
<http://www.virtualmuseum.ca/sqc-cms/expositions-exhibitions/village_etoile-star_village/fr> Page consulté le 7 octobre 2016.

VILLE DE QUÉBEC. « Maurice-Déry, rue ». 2012. En ligne.
<http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/patrimoine/toponymie/repertoire/fiche.aspx?idFiche=8843>. Page consulté le 28 septembre 2016.

VILLE DE QUÉBEC. « Vignoble, rue du ». 2012. En ligne.
<http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/patrimoine/toponymie/repertoire/fiche.aspx?idFiche=9103>. Page consulté le 28 septembre 2016.

